

**Procès-verbal
du 19 novembre 2020**

Une convocation a été adressée par la Maire à chaque membre du Conseil Municipal le 12 novembre 2020. La séance est ouverte à 19 h 45.

PRESENTS : MM. BOUCHET, DUPONT, Mme BECUWE, M. COLINET, Mme CRABBE, Mme FABRE, M. PEQUIGNOT, M. CARTEAU, Mme ANDRIEU, Mme NEESER, M. ETCHECOPAR, M. GUENANT.

EXCUSES : M. FOURCADE avec pouvoir M. BOUCHET, Mme DIENIS avec pouvoir M. PEQUIGNOT, Mme LARRIEU-MANAN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CRABBE.

Délibération 2020-055 : approbation du compte-rendu de la séance du 15 octobre 2020

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2020-056 : Décisions modificatives

1- Amortissements

Afin de mettre en compatibilité les écritures d'amortissement entre la comptabilité de la commune et celle du trésorier, une ouverture de crédits de 2.839 € est nécessaire en dépenses au compte 1338 et en recettes au compte 1348.

Sens	Section	Chapitre	Art.	Op	Objet	montant
Dépenses	I	13	1338	OPFI	amortissement subventions	2.839
Sens	Section	Chapitre	Art.	Op	Objet	montant
Recettes	I	13	1348	OPFI	amortissement subventions	2.839

Après en avoir délibéré, cette décision modificative est approuvée par 14 Voix POUR.

2- Opération Habitat Partagé

Le Conseil Municipal, par délibération n° 2020-045 en date du 15 octobre 2020, a décidé de contracter un prêt à court terme d'un montant de 400.000 € auprès de la banque postale afin de répondre aux besoins ponctuels de trésorerie de la Commune en attente des versements des subventions.

Une ouverture de crédits de 400.000 € est nécessaire afin que le prêt soit inscrit au budget 2020.

Sens	Section	Chapitre	Art.	Op	Objet	montant
Recettes	I	16	1641	303	Emprunts	400.000

Le budget sera voté en suréquilibre à la section d'investissement après la présente décision modificative de 400.000 €.

Après en avoir délibéré, cette décision modificative est approuvée par 14 Voix POUR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 05.